

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES CHENAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

**564<sup>ième</sup> séance**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**, tenue le 3 juin 2019, à 19 h, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse,  
M. Yves Vinette, conseiller,  
M. Francis Perron, conseiller,  
Mme Germaine Leboeuf, conseillère,  
Mme Elizabeth Faucher, conseillère,  
Mme Nancy Benoît, conseillère,  
M. Gérald Bilodeau, conseiller.

Les membres du conseil présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Monsieur Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste à la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**MOMENT DE RÉFLEXION**

**2019.06.176**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

**A. Ouverture de la séance (ordre du jour, procès-verbal, suivi)**

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mai 2019
5. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019
6. Affaires découlant du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mai 2019

**B. Gestion financière (rapport budgétaire, virements de crédits, paiement de comptes)**

1. Liste des comptes à payer
2. Encaissements pour le mois de mai 2019
3. Approbation des écritures de journal général d'avril 2019

**Période de questions du public (15 minutes)**

**C. Administration générale**

1. Dépôts de documents
  - 1.1. Consommation électrique

- 1.2. Consommation d'eau
- 1.3. Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier 2018
2. Correspondance
  - 2.1 Défi des Demois' Ailes – Demande d'utilisation des douches du centre récréatif Jean-Guy Houle
  - 2.2. MRC des Chenaux – Position concernant le soccer
3. Protocole d'entente de collaboration pour les situations d'insalubrité dans les habitations sur le territoire de la MRC des Chenaux – Adhésion
4. Aide financière liée à la légalisation du cannabis – Délégation à la MRC
5. SDE La Pérade – Démission d'Adam Perreault à titre de représentant municipal
6. Congrès FQM – Autorisation de la dépense
7. Embauche des étudiants pour la saison 2019 et établissement de leur rémunération

#### **D. Contrat et appels d'offres**

1. Gestion des araignées – Acceptation de la soumission
2. Inventaire des infrastructures – Mandat à la MRC
3. Équipement informatique – Changement des « switch » – Autorisation de la dépense
4. Réparation de la toiture de la station de traitement des eaux – Acceptation de la soumission
5. Achat habit de combat – Acceptation de la soumission
6. Déplacement du lampadaire du parc – Acceptation de la soumission

#### **E. Avis de motion**

1. Avis de motion et dépôt du projet de « Règlement numéro 2019-396 sur les règles de fonctionnement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le règlement numéro 96-152 et toutes ses modifications subséquentes »
2. Avis de motion et dépôt du projet de « Règlement numéro 2019-397 sur la tarification des services municipaux »

#### **F. Adoption de règlement**

#### **G. Sécurité publique**

1. Rapport d'activité sur le schéma de couverture de risques 2017-2018 – Acceptation du rapport

#### **H. Travaux publics**

#### **I. Hygiène du milieu**

#### **J. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire**

#### **K. Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, aréna, parc et loisirs)**

1. CPA – Demande de gratuité pour la préparation du spectacle de fin d'année
2. Fêtes Champêtres – Demande de versement de la contribution financière
3. Fête nationale – Chapiteau – Autorisation de la dépense

4. Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Dépôt de projet – Autorisation de signature
5. Banderole de scène – Autorisation de la dépense
6. Maison des jeunes – Demande de prolongation du bail

**L. Divers**

- 1.
- 2.
- 3.

**Période de questions du public (15 minutes)**

**M. Rapport des comités**

**N. Levée ou ajournement de la séance**

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

2019.06.177

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019**

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 6 mai 2019 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

2019.06.178

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2019**

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 23 mai 2019 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019**

Aucune.

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2019**

Aucune.

2019.06.179

**LISTE DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 248 322,84 \$.

Liste des comptes payés	118 905,36 \$;
Liste des comptes à payer	77 222,49 \$;
Liste des salaires (4 semaines)	52 194,99 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

### **ENCAISSEMENTS DU MOIS DE MAI 2019**

Les encaissements du mois de mai sont de 884 532,14 \$.

2019.06.180

### **APPROBATION DES ÉCRITURES DE JOURNAL GÉNÉRAL D'AVRIL 2019**

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les écritures de journal général du mois d'avril 2019.

Adoptée.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (15 minutes)**

- Virée chemin Île-du-Grand;
- Entretien des chemins l'hiver;
- Maison incendiée rue Dorion;
- Garage municipal;
- Surplus budgétaire;
- Inondations;
- Érosion des berges.

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **DÉPÔTS DE DOCUMENTS**

#### **CONSOMMATION ÉLECTRIQUE**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel.

#### **CONSOMMATION D'EAU**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation d'eau.

### **RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018**

Conformément à l'article 176.2.2. du *Code municipal* la mairesse dépose le « Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier 2018 ».

### **CORRESPONDANCE**

### **DÉFI DES DEMOIS'AILES – DEMANDE D'UTILISATION DES DOUCHES DU CENTRE RÉCRÉATIF JEAN-GUY HOULE**

2019.06.181

CONSIDÉRANT QUE le « Défi des Demois'Ailes » a fait la demande, à la municipalité, afin de pouvoir utiliser les douches du centre récréatif;

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser aux participantes du « Défi des Demois'Ailes » d'utiliser les

douches du centre récréatif Jean-Guy Houle lors de leur passage sur le territoire de la municipalité, le 13 juillet prochain.

Adoptée.

2019.06.182

**MRC DES CHENAUX – POSITION CONCERNANT LE SOCCER**

CONSIDÉRANT QUE certaines municipalités de la MRC des Chenaux, ont décidé de joindre le club de soccer Les Chevaliers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel pour la saison 2019;

CONSIDÉRANT QUE les règles d'affiliation des joueurs appliquées par l'Association régionale de soccer de la Mauricie et par Soccer Québec prévoient que les joueurs sont affiliés à leurs clubs d'origine et non à leur municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les joueurs provenant de nos municipalités qui jouaient à l'extérieur de la MRC des Chenaux et qui désirent joindre un club présent sur le territoire de la MRC doivent payer des frais de mutations de 100 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade considère qu'il est inconcevable que les résidents d'une MRC doivent assumer une dépense de mutation pour que leurs enfants participent à une activité physique au sein de sa propre MRC;

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade appui la MRC des Chenaux et les municipalités de son territoire dans l'expression de leurs désaccords quant à l'application des règles d'affiliation et des frais de mutations imposées aux familles de la MRC des Chenaux par quelques fédérations ou association sportive et demande que ces mêmes règles soient immédiatement abolies.

Adoptée.

2019.06.183

**PROTOCOLE D'ENTENTE DE COLLABORATION POUR LES SITUATIONS D'INSALUBRITÉ DANS LES HABITATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES CHENAUX – ADHÉSION**

CONSIDÉRANT l'importance à accorder aux citoyens en situation d'insalubrité sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

CONSIDÉRANT la nécessité de renforcer les rôles de chacune des organisations liés à la gestion des situations d'insalubrité dans les habitations et leur volonté de collaborer dans de tels cas;

CONSIDÉRANT QUE chacune des organisations intervient dans son champ d'expertise qui lui est propre et permet aux citoyens vivants des conditions d'insalubrité ainsi qu'à leur entourage d'accéder à des services d'aide;

CONSIDÉRANT l'absence de coordination formelle entre les interventions des différents acteurs du milieu en contexte d'insalubrité;

CONSIDÉRANT la volonté des organisations du territoire de la MRC des Chenaux de coordonner et de concerter leurs actions en cas d'insalubrité, et ce, au bénéfice des individus, de l'entourage, et ultimement, de l'ensemble de la communauté dans le respect de la mission et des rôles respectifs de chacune des organisations et autres acteurs;

CONSIDÉRANT QU'un protocole d'entente de collaboration entre les différentes organisations les autres acteurs pour les situations d'insalubrité dans les habitations sur le territoire de la MRC des Chenaux a été préparé;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade approuve le protocole d'entente de collaboration pour les situations d'insalubrité dans les habitations sur le territoire de la MRC des Chenaux, que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade adhère, avec les différentes organisations et les autres acteurs, à l'entente de collaboration pour les situations d'insalubrité dans les habitations sur le territoire de la MRC des Chenaux et que la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer ledit protocole au nom de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

2019.06.184

**AIDE FINANCIÈRE LIÉE À LA LÉGALISATION DU CANNABIS – DÉLÉGATION À LA MRC**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Chenaux a reçu une contribution financière de 45 649 \$ visant à répondre aux besoins liés à la légalisation du cannabis pour les années 2019 et 2020;

CONSIDÉRANT QUE le fractionnement de cette somme entre les municipalités donnerait peu de moyens d'intervention;

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la MRC afin de gérer cette contribution financière et de proposer aux municipalités des moyens d'action découlant de cette contribution.

Adoptée.

2019.06.185

**SDE LA PÉRADE – DÉMISSION D'ADAM PERREAULT À TITRE DE REPRÉSENTANT MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu un courriel d'Adam Perreault exprimant sa décision de ne plus représenter la municipalité au sein de la SDE La Pérade;

Il est proposé par Francis Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission d'Adam Perreault à titre de représentant de la Municipalité sur le conseil d'administration de la SDE La Pérade.

Adoptée.

2019.06.186

**CONGRÈS FQM – AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

CONSIDÉRANT QUE le congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) est un excellent moment pour développer le réseautage et de parfaire la formation des élus;

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser les frais d'inscription et les dépenses inhérents à la participation au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu du 26 septembre au 28 septembre 2019, à Québec; selon les règles édictées par le règlement concernant les frais de représentation et de déplacement des élus municipaux et des employés, et ce pour deux membres du conseil sauf les frais d'inscription et de logement de la mairesse, ces derniers étant assumés par la MRC des Chenaux à même les quotes-parts payées par la Municipalité.

Adoptée.

2019.06.187

**EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS POUR LA SAISON 2019 ET ÉTABLISSEMENT DE LEUR RÉMUNÉRATION**

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche d'employés saisonniers pour la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC), la coordination et l'animation du Service d'animation estival (SAE), la surveillance de la piscine, la dispense de cours de natation et l'entretien des espaces verts et au taux salarial défini par le conseil en vertu de l'article 4 de l'annexe B de la convention collective intervenue entre la Municipalité et la Section locale 2414-A du Syndicat canadien de la fonction publique. Ces employés et leur taux salarial sont :

- Laurence Rousseau – Coordonnatrice CIEC – 16,50 \$/heure;
- Cynthia Massicotte – Coordonnatrice SAE – 16,34 \$/heure;
- William Caron-Veillette – Animateur SAE – 14,07 \$/heure;
- Roselyne Therrien – Animatrice SAE – 14,07 \$/heure;
- Bryan Beauseigle – Animateur SAE – 13,66 \$/heure;
- Noémie Pellerin – Animatrice SAE – 12,50 \$/heure;
- Laurie-Ann Lamy – Animatrice SAE – 12,50 \$/heure;
- Thomas Caron-Veillette – Animateur SAE – 13,26 \$/heure;
- Allyson Cossette – Surveillante-sauveteur – 16,07 \$/heure;
- Emmy Goyette – Surveillante-sauveteur – 15,60 \$/heure;
- Gabrielle Brière – Assistante-surveillante-sauveteur – 13,88 \$/heure;
- Allyson Cossette – Instructrice de natation – 18,50 \$/heure;
- Jérémy Lamarche-Adam – Préposé aux espaces verts – 12,88 \$/heure;
- Bryan Spénard – Préposé aux espaces verts – 12,50 \$/heure;
- Samuel Perreault – Préposé aux espaces verts – 12,88 \$/heure.

Adoptée.

**CONTRAT ET APPELS D'OFFRES**

2019.06.188

**GESTION DES ARAIGNÉES – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION**

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat à ABB Gestion Parasitaire pour la gestion des araignées au centre récréatif Jean-Guy-Houle, à l'aréna, au manoir Madeleine-de-Verchères et au garage municipal, pour un montant de 1 080 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2019.06.189

**INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES – MANDAT À LA MRC**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Chenaux propose un service de géolocalisation des inventaires des infrastructures municipales;

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au service de géolocalisation des infrastructures municipales pour un montant de 402,35 \$, avant toutes les taxes applicables pour l'année 2019 et des frais d'entretien du service pour les années subséquentes au montant de 58 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2019.06.190

**ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE – CHANGEMENT DES « SWITCH »  
– AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

CONSIDÉRANT QUE nos ports informatiques « switch » ont été installés il y a plus de quatorze (14) ans et que la durée de vie utile de tels ports est d'environ huit (8) ans;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a négocié un prix pour le changement des ports de toutes les municipalités de la MRC avec des économies avoisinants les cinquante pour cent (50 %);

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité procède au changement de nos trois (3) ports informatiques « switch » pour un montant de 4 500 \$ et des frais d'installation de 400 \$, le tout avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2019.06.191

**RÉPARATION DE LA TOITURE DE LA STATION DE TRAITEMENT  
DES EAUX – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait une demande de prix auprès de trois (3) firmes locales afin de réaliser le changement des bardeaux de la toiture de la bâtisse du traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE Construction Jean Pronovost a soumis le plus bas prix;

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat à Construction Jean Pronovost pour le changement des bardeaux de la toiture du bâtiment de traitement des eaux usées pour un montant de 3 150 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

Le conseiller Francis Perron se retire de la table du conseil en raison d'une situation potentielle de conflit d'intérêts pour les points suivants. Il est 19 h 41.

2019.06.192

**ACHAT HABIT DE COMBAT – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION**

CONSIDÉRANT QUE le service de protection contre les incendies doit renouveler une partie des équipements de combats des membres de la brigade;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler les équipements suivants : trois (3) bunkers, trois (3) casques, une paire de gants et une cagoule chez le fournisseur Aréo-Feu ltée pour un montant de 6 831,60 \$, avant toutes les taxes applicables et cinq (5) paires de bottes et un écusson pour casque chez le fournisseur Protection Incendie CFS ltée pour un montant de 1 974,60 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

Le conseiller Francis Perron réintègre la séance du conseil. Il est 19 h 42.

2019.06.193

**DÉPLACEMENT DU LAMPADAIRE DU PARC – ACCEPTATION DE  
LA SOUMISSION**

CONSIDÉRANT QU'un des lampadaires dans le parc du pont se retrouve en face de la scène lorsque nous organisons des spectacles;



Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Langlois Électrique-La-Pérade inc., au montant de 588 \$, avant toutes les taxes applicables afin de déplacer un lampadaire dans le parc du pont.

Adoptée.

#### **AVIS DE MOTION**

#### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-396 SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 96-152 ET TOUTES SES MODIFICATIONS SUBSÉQUENTES »**

La conseillère Germaine Leboeuf donne avis de motion et dépose un projet de règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le règlement numéro 96-152 et toutes ses modifications subséquentes.

#### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-397 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX »**

Le conseiller Gérald Bilodeau donne avis de motion et dépose un projet de loi sur la tarification des services municipaux.

#### **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

Aucun.

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2019.06.194

#### **RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES 2017-2018 – ACCEPTATION DU RAPPORT**

CONSIDÉRANT QUE le Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC des Chenaux a pris effet le 14 août 2011;

CONSIDÉRANT QU'à l'automne 2011, la MRC des Chenaux et le ministre de la Sécurité publique ont signé un protocole d'entente relativement à la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques prévue à la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., c. S-3.4);

CONSIDÉRANT QU'un rapport annuel d'activités, couvrant la période du 14 août 2017 au 14 août 2018, a été réalisé par monsieur Mathieu Ouellette, coordonnateur-préventionniste de la MRC des Chenaux;

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers que le préambule de la présente en fasse partie intégrante et que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade approuve le rapport annuel d'activité 2017-2018 du Schéma de couverture de risques en incendie.

Adoptée.

#### **TRAVAUX PUBLICS**

Aucun point.

#### **HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun point.

**URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

Aucun point.

**LOISIR ET CULTURE (BIBLIOTHÈQUE, CENTRE COMMUNAUTAIRE, ARÉNA, PARC ET LOISIRS)**

2019.06.195

**CPA – DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA PRÉPARATION DU SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE**

CONSIDÉRANT QUE le CPA La Pérade prépare, annuellement, un spectacle de fin d'année;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite soutenir le CPA La Pérade dans l'offre de son spectacle de fin d'année;

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'accord des heures de glace gratuites qui étaient nécessaires pour la préparation du spectacle de fin d'année du CPA La Pérade, pour le mois de mars dernier et selon la disponibilité des heures requises.

Adoptée.

2019.06.196

**FÊTES CHAMPÊTRES – DEMANDE DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du budget, une contribution financière de 2 500 \$ a été prévue pour le projet de Fêtes Champêtres;

CONSIDÉRANT QUE le projet se tiendra les 10 et 11 août prochains;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la contribution financière de 2 500 \$, à l'organisme « Les Fêtes Champêtres ».

Adoptée.

**FÊTE NATIONALE – CHAPITEAU – AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

Ce point est remis.

2019.06.197

**PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES ÂNÉS – DÉPÔT DE PROJET – AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite déposer une demande dans le cadre du « Programme nouveaux horizons pour les aînés »;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du sondage sur la politique familiale et Municipalité amie des aînés il a été noté que la bibliothèque nécessitait des travaux afin de la rendre plus conviviale et accessible pour les personnes aînées;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Technicienne en loisirs, culture et vie communautaire, Maryse Bellemarre, à déposer une demande de subvention dans le cadre du « Programme nouveaux horizons pour les aînées ».

Adoptée.

**2019.06.198**

**BANDEROLE DE SCÈNE – AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de la firme IN Imagerie numérique inc. pour le remplacement de la banderole installée devant de scène, pour un montant de 315 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

**2019.06.199**

**MAISON DES JEUNES – DEMANDE DE PROLONGATION DU BAIL**

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes est en opération depuis quelques mois et que la fréquentation est au rendez-vous;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme est maintenant officiellement un OBNL et que le conseil d'administration est en poste;

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers de prolonger le prêt de local au 31 octobre 2020.

Adoptée.

**DIVERS**

Aucun point.

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (15 minutes)**

- Relever la rue Gamelin;
- Buvette dans le parc;
- Clôture aux étangs;
- Asphaltage cet été;
- Panneaux herbe à poux;
- Budget;
- Marché public;
- Inondations;
- Limite de vitesse;
- Participation au congrès FQM.

**RAPPORT DES COMITÉS**

- Domaine Seigneurial;
- MADA et Politique familiale.

2019.06.200

**LEVÉE ET AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers, que la présente séance est levée à 20 h 10.

Adoptée.

À moins d'avis contraire, la mairesse s'est abstenue de faire usage de son droit de vote.

/Diane Aubut/  
Mairesse

/Jacques Taillefer/  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

/Diane Aubut/  
Mairesse